

Châteauneuf-du-Pape

Plan Local d'Urbanisme

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Châteauneuf-du-Pape

5.b. ZONAGE

Zoom Sur le centre

au 1 / 2 000 ème

PLU approuvé le 14/12/2017

Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le : 05/07/2021

Modification n°2 du PLU approuvée le : 26/06/2023

Légende :

UA

Nom de zone

28

Emplacements réservés

Numéro d'ER

B10

Éléments bâtis ou partie d'éléments bâtis à protéger

(au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme)

B25

Éléments bâtis ou partie d'éléments bâtis à protéger

(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)

P1

Espaces verts à protéger

(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)

Espaces Boisés Classés

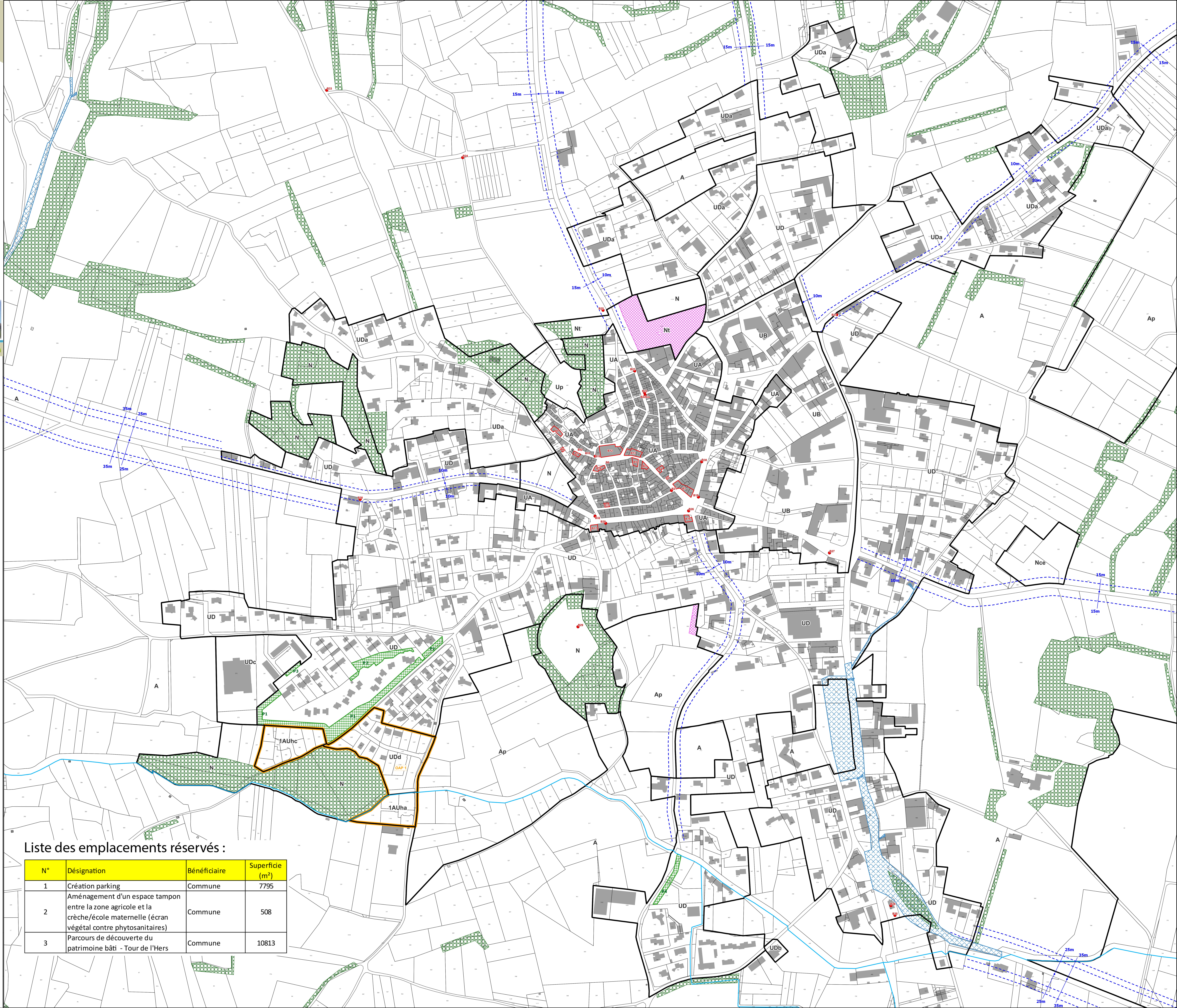
Marges de recul

Canaux

Emprise constructible maximale

Terrains soumis au risque de ruissellement des eaux de pluie

Emprise du PPRI Rhône



Liste des emplacements réservés :

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (m²)
1	Création parking	Commune	7795
2	Aménagement d'un espace tampon entre la zone agricole et la crèche/école maternelle (écran végétal contre phytosanitaires)	Commune	508
3	Parcours de découverte du patrimoine bâti - Tour de l'Hers	Commune	10813